AFFICHAGE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/02/2022

1- FINANCES

1.1 Paiement de factures avant le vote du BP 2022 - Délibérations

Le Maire explique que dans l'attente du vote du budget, la collectivité peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU la Loi nº 96-314 du 12 avril 1996 art. 69 Journal Officiel du 13/04/1996

VU la Loi nº 98-135 du 7 mars 1998 art. 5 I Journal Officiel du 8/3/1998)

VU l'Ordonnance nº 2003-1212 du 18/12/2003 art. 2 VII Journal Officiel du 20/12/2003)

VU l'Ordonnance nº 2005-1027 du 26/08/2005 art. 2 Journal Officiel du 27/08/2005 en vigueur le 1/1/ 2006)

☐ AUTORISE LE MAIRE à procéder au mandatement de la facture émise pa	r la S	ociété S	SIMAO
domiciliée à 94357 Villiers-Sur-Marne, avant le vote du budget primitif 2022, p	our u	in mont	ant de
211,99 € TTC correspondant à l'achat d'un aspirateur neuf et de sachets filtres.			

	DECIDE	que	les	crédits	corr	espondants	seron	t inscri	ts au	budget	primitif	2022	lors	de	son
ado	ption, au	ı com	pte (60631 p	our	12,99 € et a	u comp	te 2188	3 pou	r 199 €.					

🗖 AUTORISE LE MAIRE à procéder au mandatement de la facture émise par la Société BONFIL	S
domiciliée à 38140 Renage, avant le vote du budget primitif 2022, pour un montant de 639,18	€
TTC correspondant à l'achat d'un triangle led avec commande manuelle.	

☐ DECIDE que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2022, au compte 21561, lors de son adoption.

1.2 Préparation du Budget Primitif 2022

Le Maire informe l'Assemblée que la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 2022 est de 13269,53 €.

La commission des Finances se réunira mardi 8 mars.

2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS Moulin

A la demande de la Commission four et moulin le compteur électrique de chantier va être remplacé par un branchement définitif en 12 KWh triphasé. Les élus décident de demander 2 devis, l'un au plus court trajet, l'autre près du pont, en prévision de l'aménagement d'un parking sur la parcelle en face.

Les élus donnent leur accord pour tailler les arbres nécessaires avant la réparation de la clôture.

Demandes de la commission four et moulin :

- Construire un réduit pour entreposer du matériel vers la porte de l'étage.
- Aménager une plateforme près du ruisseau pour travailler à plat

Les élus demandent de fournir des plans cotés des projets qui devront faire l'objet de demandes d'urbanisme en bonne et due forme.

3- INTERCOMMUNALITE

3.1 Conseil en économie partagée

TE38 propose à la commune de bénéficier d'un service de conseil en énergie partagée en lien avec la Communauté de Communes. L'objectif est de réduire le coût énergétique des bâtiments communaux et de lutter contre le réchauffement climatique. Un technicien intervient pour faire l'étude de diagnostic et accompagner la commune dans le montage des dossiers de demandes de subventions. Le coût est de 0,62 € par habitant et par an pendant 3 ans.

Les élus donnent leur accord de principe mais souhaitent repousser la date d'engagement, les finances actuelles ne permettant pas d'engager des travaux juste derrière cette étude.

3.2 SIVU du gymnase du Collège

Une expertise a été réalisée par le Département qui a présenté plusieurs devis de travaux. La décision de reprise par le Département sera donnée en juin. En attendant le gymnase sera ouvert jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

4- DIVERS

4.1 Atelier numérique proposé par la MJC-EVS

La MJC de les Abrets-en-Dauphiné propose de mettre en place dès le mois de mars dans la commune un atelier numérique. Après débat les élus décident de se renseigner sur l'impact de cette initiative auprès des communes déjà partenaires.

4.2 Repas des Cheveux Blancs

Le repas aura lieu le dimanche 20 mars. Les volontaires pour aider à préparer sont invités à s'inscrire sur le tableau de service dématérialisé mis prochainement en ligne.

4.3 Questionnaire relatif à la circulation sur la RD73

Les élus donnent leur accord pour la distribution du questionnaire d'enquête proposé par des citoyens et portant sur la circulation des véhicules sur la RD73, auprès des riverains de la Route de la Vallée.

4.4 Pétition des habitants sur la zone artisanale de Buclas

Le Maire lit la pétition sur la pollution sonore et environnementale de la zone artisanale reçue ce jour. Les élus décident de la transmettre à la Communauté de Communes les Vals du Dauphiné en charge des zones artisanales.

Prochaine réunion : LUNDI 21 MARS 2022 A 20H